

# Procès-verbal du 1<sup>er</sup> conseil d'école – 3 novembre 2015

Présents et excusés : voir feuille jointe.

## Résultat des élections des représentants de parents d'élèves.

13 sièges ont été pourvus par l'unique liste de parents qui s'est présentée. Le taux de participation a été de 41.11% (222 votes dont 19 blancs ou nuls). Une légère baisse de participation est constatée. Elle peut être due aux classes découvertes des CE1 qui étaient absentes cette semaine là.

Merci aux parents d'élèves délégués pour leur implication au sein de l'école et pour leur aide pour améliorer les conditions d'accueil à l'école de tous les élèves. Nous rappelons que les questions concernant les choix pédagogiques des enseignants ne sont pas abordées pendant les conseils d'école.

## L'école – bilan de rentrée :

Les effectifs de l'école sont à la hausse : plus de 330 élèves, répartis en 2 CP à 27 et 26, 1 CP-CE1 à 25, 2 CE1 à 29, 2 CE2 à 25, 1 CE2-CM1 à 24, 2 CM1 à 26 et 27, 2 CM2 à 29, 1 ULIS à 12. 3 nouveaux élèves ont été inscrits à la rentrée de Toussaint.

Christelle Guillermand et Maelle Chevallier enseignent en classe de CP-CE1. Olivier Molitor est remplaçant rattaché administrativement à l'école. Sandra Lovet a été nommée pour un an et occupe le poste du CM2. Mme Di Tommaso sera absente pendant la période 2 et sera remplacée par Mme Camille Chabert.

EVS nommées sur l'école : Gladys Jourdan ne travaille plus dans l'école. L'équipe de l'école lui souhaite de trouver un emploi stable rapidement et la remercie pour son aide, son efficacité, sa discrétion... Nous la regrettons déjà ! Elle devait être remplacée par Clélia Meyer, cependant à ce jour son contrat ne pourra commencer qu'au 1<sup>er</sup> décembre. L'école fonctionnera sans secrétariat jusque là. Catherine Thimonier continue à travailler au bureau les lundis (journée) et jeudis (matin), mais son contrat prendra fin au mois de décembre. Nous ne savons pas si ce poste sera reconduit.

Manon Hallosserie est EAP (emploi avenir professeur). Elle travaille dans l'école en parallèle de ses études. Elle intervient dans les classes les lundis matins, jeudis et vendredis après-midis. Son emploi évoluera au cours de l'année en fonction de ses obligations universitaires.

Les interventions dans les classes sont organisées par les enseignants et leur présence permet d'organiser un travail particulier, en BCD, en informatique ou dans les classes.

3 AVS sont également présentes dans l'école : -> une AVS –co en ULIS, Stéphanie Baud, qui intervient dans la classe ou accompagne des élèves dans d'autres classes -> deux AVS-mut, Annie Farissier et Aline Scaringella pour des élèves à besoins particuliers.

Des stagiaires enseignants pourraient être accueillis dans l'école pour des stages d'observations.

Les élèves de ULIS-école (Unité Locale d'Inclusion Scolaire): effectif de 12 élèves de 7 à 12 ans. Le projet d'organisation et de fonctionnement implique tous les enseignants de l'école dans la mesure où chacun d'entre eux peut être amené à scolariser dans sa propre classe un ou plusieurs élèves de l'ULIS pour une durée et des objectifs particuliers à chacun. Les élèves de l'ULIS ont chacun un temps d'inclusion dans une autre classe en fonction de leurs compétences et de leur tranche d'âge.

L'enseignant de l'ULIS peut apporter des aides à tous les élèves en difficultés de l'école et donc peut intervenir auprès de n'importe quel élève. Il est aussi une personne ressource pour les enseignants et les parents d'élèves.

### Les élèves pris en charge par le RASED

Poursuite du travail en tenant compte du projet du réseau établi avec l'Inspecteur et en tenant compte de l'échéancier de la Maison Départementale des Personnes Handicapées pour les orientations et les diverses demandes d'aides.

Myriam Boivineau, maitresse E, prend en charge plusieurs élèves depuis le début de l'année, plutôt du cycle 3 : CE2 et CM1. Dans les périodes à venir, elle interviendra avec les cycles 2. Elle intervient sur plusieurs écoles du secteur. Ses interventions ont pour but d'apporter des aides particulières à des élèves qui rencontrent des difficultés.

Vincent Creugny, enseignant de la circonscription, effectue un travail spécifique auprès d'élèves arrivés en France récemment (non-francophones), il intervient dans l'école pour 2 élèves, les lundis et jeudis matins.

Madame Di Monte, psychologue scolaire, assure plusieurs missions au sein des écoles de son secteur d'intervention :

- Prévenir l'échec scolaire en intervenant dès l'école maternelle
- comprendre les situations, analyser, proposer, conseiller des aides adaptées
- Créer un espace de communication au sein de l'institution, avec les familles et l'enfant.

### **Projets :**

Projet d'école : Le nouveau projet d'école est maintenant en application.

| <b>Axe de l'amélioration des résultats au regard des compétences du socle commun</b>        |   |
|---|---|
| Lecture   | Améliorer la lecture<br>Prix des écoliers, fréquentation de la bibliothèque et autres dispositifs incitatifs à la lecture plaisir   |
| Mathématiques   | Rituel et manipulation en mathématiques<br>Engagement dans les rallyes maths  |
| Méthodes et outils pour apprendre   | Harmonisation des outils des élèves<br>Classeur Outils cycle 2 et porte-vue Outils cycle 3  |
| <b>Axe de l'éducation culturelle et artistique, sportive et humaniste</b>                   |   |
| Formation de la personne et du citoyen  | Rencontres sportives et travail en lien avec l'USEP,<br>Classes de découverte<br>Ouvertures vers les arts<br>Participation à des projets en lien avec le territoire (jardin pédagogique, PACTES, ...) |
| <b>Axe correspondant à la réponse à la difficulté scolaire et / ou besoins particuliers</b> |   |
| Mise en place d'un livret scolaire  | En fonction des nouveaux programmes à venir   |
| Poursuite de l'école inclusive  | Avec l'ULIS de l'école  |
| Poursuite de l'utilisation de la fiche de suivi de scolarisation                            |   |
| <b>Axe de la vie scolaire</b>   |   |
| Relation école / famille  | Communication avec les familles par les différents médias possibles.  |
| Partenariat avec la périscolaire  | Organisation de jeux de société par le périscolaire   |

### Projet des classes :

|      |                                    |         |                               |
|------|------------------------------------|---------|-------------------------------|
| CP : | Indiana Mômes, ski de fond, projet | CE2/CM1 | Classe de neige à St François |
|------|------------------------------------|---------|-------------------------------|

|          |   |       |   |
|----------|---|-------|---|
|          | autour du papier avec le SIBRECSA, visite du Moulin de la Tourne, jardin pédagogique        |       | Longchamp, Trappeur USEP  |
| CP-CE1 : | Muséum Chambéry, projet école et cinéma, jardin pédagogique, ski de fond, semaine du goût   | CE2 : | Classe de neige à Aussois, trappeur USEP  |
| CE1 :    | Classe de découverte danse, musique et montagne en octobre, ski de fond, jardin pédagogique | CM1   | Classe de lac en juin à Aix les Bains<br>Projet danse avec C°Gambit, départemental ski alpin et ski alpin |
| CLIS :   | Jardin pédagogique, classe de neige/musique, trappeur USEP                                  | CM2   | 3 jours montagne en Vanoise CM2<br>M. Lachize, cycle orientation, ski alpin                               |

Nous tenons à remercier les collectivités : mairie, conseil général, ainsi que le Sou des écoles pour le financement de ces différents projets. L'ensemble de ces subventions et aides permet à l'école de ne demander qu'une participation financière aux familles pour les classes de découverte et le ski. Cependant, en cas de difficultés pour le règlement de ces participations aux frais, nous rappelons qu'il est indispensable de prendre contact avec la directrice.

Nous tenons à remercier les parents pour leur engagement et leur soutien. En effet, leur présence nous a permis de réaliser les cycles natation du mois de septembre. Le travail en orientation et jardin a lui aussi pu être mené à bien.

Conseil école/collège : un travail commun entre enseignants de CM1 et CM2 et professeurs du collège se met en place, il vise à organiser le travail du nouveau cycle 3 (CM1/CM2/6ème) qui débutera à la prochaine rentrée scolaire.

**USEP :** continue d'évoluer suite à la réforme des rythmes avec d'autres journées en journées scolaires

Indiana Môme : CP en octobre

14 octobre : demi/journée d'orientation au Lac de Détrier

25 novembre : Cross à La Bridoire l'après-midi

Départemental de ski alpin en mars : CM1

Trappeur : sortie à la journée vendredi : CE2, CE2/CM1, ULIS

2 heures à vélo en avril : cycle 3

Vallée des défis : sortie à la journée un mercredi

Chemin de la mémoire : CM2 au mois de juin

Tournoi de rugby à Montmélian en juin : cycle 3

Vas-y Paulette : vélo CM2 M. Lachize

**Courseton :** vendredi 20 novembre le matin, report mardi 17 novembre avec la participation des classes de 6èmes.

Les dispositifs du temps d'Aide Personnalisé Complémentaire pour l'année 2015-2016 ont été proposés – en attente de validation par l'Inspecteur :

Les jours et horaires sont variables d'un élève à l'autre et d'un enseignant à l'autre. Des groupes de besoin sur des objectifs particuliers ont été constitués et les élèves ne seront pas forcément pris en charge par l'enseignant de leur classe. La présence à ces temps se fera sur des périodes plus ou moins longues en fonction des besoins. En lien avec le projet d'école, 6 heures du dispositif sont consacrées à la mise en œuvre d'une action de classe visant la diversité du parcours sportif, artistique et culturel des élèves.

Bibliothèque municipale. : dans l'attente de l'ouverture des locaux de la médiathèque, aucune intervention n'est encore prévue. De grands besoins pour la gestion (enregistrement et mise en service dans le fond) sont également nécessaires dans la BCD de l'école.

Travaux à effectuer et demandés : Beaucoup de travaux ont été effectués, nous remercions la municipalité pour son action auprès de l'école.

De grands problèmes informatiques ont gêné le travail à l'école, le téléphone dysfonctionnait. Une réparation partielle a été réalisée aujourd'hui. Il faut cependant que des travaux soient encore programmés afin que les élèves puissent à nouveau utiliser internet.

D'ici la fin d'année, nous espérons pouvoir voir la mise en service d'un vidéo projecteur en salle 14 et le renouvellement de postes informatiques.

La sécurité : Le premier exercice d'évacuation incendie a eu lieu, le bâtiment a été évacué dans des temps très courts et en respectant les consignes.

Le règlement intérieur modifié a été transmis aux différents participants, le conseil d'école donne son approbation à l'application du règlement intérieur de l'école. Il a un nouveau format dont la base est le règlement départemental. A ce document, sont également associées les chartes d'utilisation de l'internet à l'école et de la laïcité.

### Questions des parents

Restaurant scolaire : Les parents souhaiteraient pouvoir venir manger à la cantine une fois par trimestre. A cette occasion, ils pourraient interroger les enfants pendant le service : (Aimes-tu ce que tu manges à la cantine ? pas du tout, moyen, bien, très bien) La mairie est d'accord. Quelques conditions pour l'inscription sont à respecter : 2 personnes maximum et inscription avant le mardi de la semaine précédente. Nous demandons aux parents de prendre contact avec monsieur Tellier.

Des élus de la mairie peuvent aussi envisager de participer à un repas.

Sécurité routière ... le parking de l'école : Un rappel concernant la circulation sur le parking aux abords de l'école semble nécessaire. La police municipale est présente au maximum de ses possibilités. La mairie fera passer une information sur l'utilisation et les règles d'utilisation du parking.

Responsabilité de chacun pour les sorties de 11h40 et 15h45 : Un rappel du règlement intérieur sera fait. En effet, les enseignants accompagnent les enfants jusqu'au portail. A partir de l'école élémentaire, les enfants sont autorisés à sortir seuls.

Les enseignants s'assurent que les enfants inscrits aux activités périscolaires ou en études surveillées sont dirigés vers les responsables puis accompagnent les enfants au portail. Ensuite, ils les accompagnent jusqu'au portail ou les enfants sortent. On ne peut pas proposer aux enfants d'être pris en charge par les services périscolaires sans qu'ils en aient été avertis. En cas de retard, les parents doivent donc solliciter un autre parent d'élève ou prendre contact avec les services périscolaires afin de savoir les possibilités du service.